



## **CAPD du 29 novembre 2011 Déclaration du SNUipp-FSU**

De manière générale, les organisations syndicales connaissent un pic d'activité en novembre, au moment de la CAPD de l'avancement. Les collègues sont en effet nombreux à s'enquérir des promotions, des rythmes d'avancement ou des perspectives de carrière. Les questions posées traduisent la plupart du temps des inquiétudes en matière de salaire ou de pouvoir d'achat.

En 2012, conséquence directe du gel des traitements et de la hausse des prélèvements de santé, les salaires des enseignants seront moindres. Pire, alors que les comparaisons internationales montrent qu'en France les enseignants du premier degré sont parmi les moins bien payés des pays de l'OCDE, force est de constater que le salaire moyen a baissé au cours des dix dernières années. Ce déclassement salarial entraîne un déclin de l'attractivité du métier d'enseignant, comme le montre la baisse continue du nombre d'inscriptions au CRPE.

Ce ne sont pas le maigre coup de pouce indiciaire de début de carrière et le saupoudrage des primes annoncés récemment et ne bénéficiant qu'à une minorité d'enseignants qui combleront le malaise actuel. Pas plus que le projet de texte modifiant l'évaluation des enseignants, puisqu'en faisant le choix du rythme d'avancement le plus défavorable, ce sont une nouvelle fois les salaires qui vont s'en trouver dégradés.

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre pour demander l'ouverture de négociations sur la revalorisation du métier d'enseignant.

Celle-ci doit déboucher sur des améliorations de carrière pour tous, entraînant une prise en compte de l'inflation dans le traitement indiciaire et une hausse de la valeur du point pour assurer le rattrapage des pertes accumulées.

La grille doit aussi être refondue pour permettre un avancement unique, au rythme le plus rapide, assurant à tous l'accès à l'indice 783 en fin de carrière.